Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Communauté de Communes Val de Cher-Controis

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
-
Règlement graphique
-
Pièce 4.1.1. - Zonage, prescriptions
-
Version d'approbation

Zonage

Zones urbaines et à urbaniser

- UA- Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
- Uspr- Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- UB- Zone urbaine à vocation mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
- UBs- Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et ou en situation de handicap
- UBv- Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
- Uh- Zone urbaine à vocation mixte constituée des villages présentant un nombre et une densité significatifs de construction
- UE- Zone urbaine à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
- UI- Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
- UL- Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
- 1AU- Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 2AU- Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 1AUI- Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- 2AUI- Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques

Zone agricole

- A- Zone agricole
- Ah- STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte agricole
- Ai- STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
- Ai*- STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
- At- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
- At*- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation de l'activité agricole
- Ap- STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
- Av- STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
- Az- STECAL correspondant à l'emprise du Zooparc de Beauval
- Azh- STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du ZooParc de Beauval
- Azc- STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et ou salle d'art et de spectacle du ZooParc de Beauval

Zone naturelle

- N- Zone naturelle et forestière
- Na- STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
- Nenr- STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projet
- Nh- STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte naturel
- Ni- STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte naturel
- Nl- STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente existants en zone naturelle
- Nl*- STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente en projet en zone naturelle
- Ns- STECAL correspondant aux activités de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle existantes en contexte naturel
- Nm- STECAL correspondant aux établissements d'enseignement pédagogique et ou de santé existants en contexte naturel
- Nspr- Zone naturelle patrimoniale concernée par le périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- Nt- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
- Nt*- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation des espaces naturels
- Nv- STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
- Nzp- STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du Zooparc de Beauval

Prescriptions

- Bâtiment susceptible de changer de destination (art L.151-11 C.U.)
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (art L.151-19 C.U.)
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (art L.151-19 C.U.)
- Linéaire commercial protégé (art. L.151-13 C.U.)
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (art. L.151-19 C.U.)
- Voies de circulation à conserver (art. L.151-18 C.U.)
- Espace boisé classé
- Eléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs∎d'ordre culturel, historique, architectural
- Secteur avec disposition de démolition
- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine
- Secteur inconstructible pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, ∎architectural
- Emplacements réservés (art. R151-34-4 C.U.)
- Secteurs soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation- OAP (art R.151-6 C.U.)

Informations

- Cours d'eau et espaces aquatiques

Cadastre

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire

Risques

- Secteurs soumis à un risque d'inondation au titre du PPRI Sauldre ou Cher
- Secteurs soumis à un risque d'inondation au titre de l'AZI Beuvron Sauldre

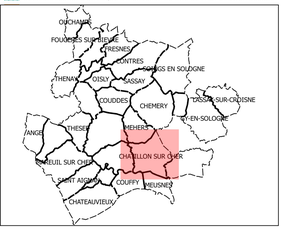

N
O E
S

0 250 500 m

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Communauté de Communes Val de Cher-Controis

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

CHATILLON SUR CHER

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
-
Pièce 4.1.2. - Règlement graphique - Zonage, trame verte et bleue
-
Version d'approbation

Zonage

Zones urbaines et à urbaniser

- UA - Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
- Uspr - Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- UB - Zone urbaine à vocation mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
- UBs - Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et ou en situation de handicap
- UBv - Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
- Uh - Zone urbaine à vocation mixte constituée des villages présentant un nombre et une densité significatifs de construction
- UE - Zone urbaine à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
- UI - Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
- UL - Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
- 1AU - Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 1AUI - Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- 2AUI - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques

Zone agricole

- A - Zone agricole
- Ah - STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte agricole
- Ai - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
- Ai* - STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
- At - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
- At* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation de l'activité agricole
- Ap - STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
- Av - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
- Az - STECAL correspondant à l'emprise du Zooparc de Beauval
- Azh - STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du ZooParc de Beauval
- Azc - STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et ou salle d'art et de spectacle du ZooParc de Beauval

Zone naturelle

- N - Zone naturelle et forestière
- Na - STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
- Nenr - STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projet
- Nh - STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte naturel
- Ni - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte naturel
- Nl - STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente existants en zone naturelle
- Nl* - STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente en projet en zone naturelle
- Ns - STECAL correspondant aux activités de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle existantes en contexte naturel
- Nm - STECAL correspondant aux établissements d'enseignement pédagogique et ou de santé existants en contexte naturel
- Nspr - Zone naturelle patrimoniale concernée par le périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- Nt - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
- Nt* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation des espaces naturels
- Nv - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
- Nzp - STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du Zooparc de Beauval

Trame verte et bleue

- Réservoirs de biodiversité
- Corridors écologiques

Informations

Cadastre

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire
- Cours d'eau et espaces aquatiques

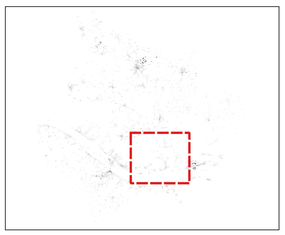

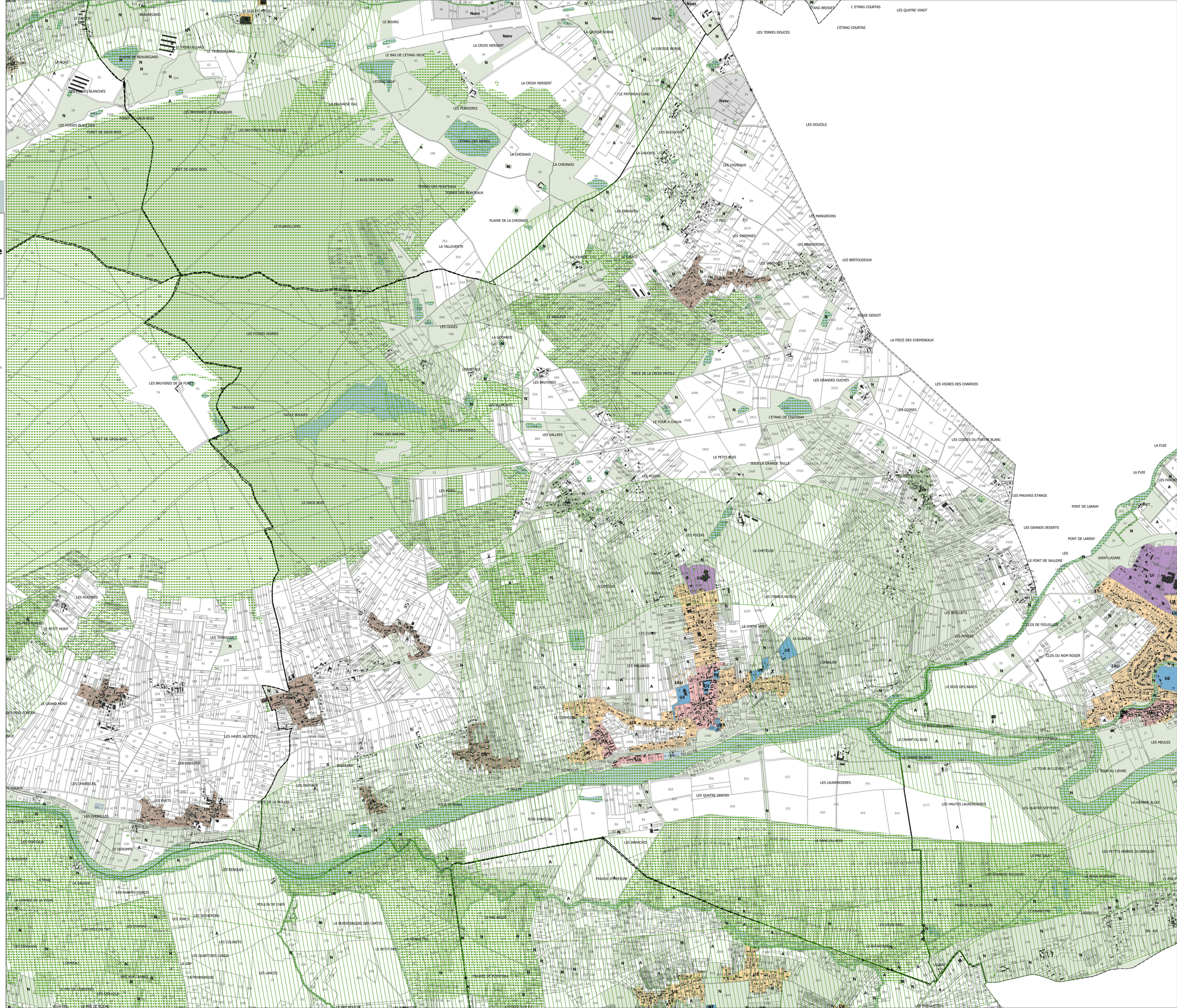

0 250 500 m

N O E S

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Communauté de Communes Val de Cher-Controis

VAL DE CHER CONTROIS
Territoire de progrès

DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

CHATILLON SUR CHER

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
-
Pièce 4.1.3. - Règlement graphique - Zonage, prescriptions complémentaires
-
Version d'approbation

Zonage

Zones urbaines et à urbaniser

- UA - Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
- Uspr - Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- UB - Zone urbaine à vocation mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
- UBs - Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et ou en situation de handicap
- UBv - Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
- Uh - Zone urbaine à vocation mixte constituée des villages présentant un nombre et une densité significatifs de construction
- UE - Zone urbaine à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
- UI - Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
- UL - Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
- 1AU - Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 2AU - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 1AUI - Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- 2AUI - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques

Zone agricole

- A - Zone agricole
- Ah - STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte agricole
- Ai - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
- Ai* - STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
- At - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
- At* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation de l'activité agricole
- Ap - STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
- Av - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
- Az - STECAL correspondant à l'emprise du Zooparc de Beauval
- Azh - STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du ZooParc de Beauval
- Azc - STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et ou salle d'art et de spectacle du ZooParc de Beauval

Zone naturelle

- N - Zone naturelle et forestière
- Na - STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
- Nenr - STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projet
- Nh - STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte naturel
- Ni - STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte naturel
- Nl - STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente existants en zone naturelle
- Nl* - STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente en projet en zone naturelle
- Ns - STECAL correspondant aux activités de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle existantes en contexte naturel
- Nm - STECAL correspondant aux établissements d'enseignement pédagogique et ou de santé existants en contexte naturel
- Nspr - Zone naturelle patrimoniale concernée par le périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- Nt - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
- Nt* - STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation des espaces naturels
- Nv - STECAL correspondant aux aires d'accueil et aires de grand passage ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
- Nzp - STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du Zooparc de Beauval

Prescriptions complémentaires

- Cavités souterraines (BRGM)
- Zones humides de forte potentialité (SAGE Cher Aval)
- Zones de recherche et d'exploitation de carrière

Risque de défaillances des digues

- Zone de dissipation d'énergie liée au risque de rupture du/des ouvrage(s) en application du PGRI Loire-Bretagne

Zones potentiellement dangereuses en application du PGR Loire-bretagne (submersibles à plus de 1 mètre)

- 1 mètre d'eau
- 1,5 mètre d'eau
- 2 mètres d'eau

Informations

- Cours d'eau et espaces aquatiques
- Digue
- Déversoir

Cadastre

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire

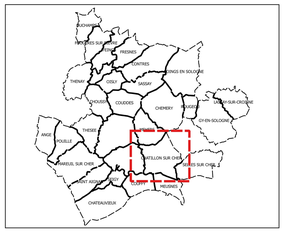

0 250 500 m

N O E S

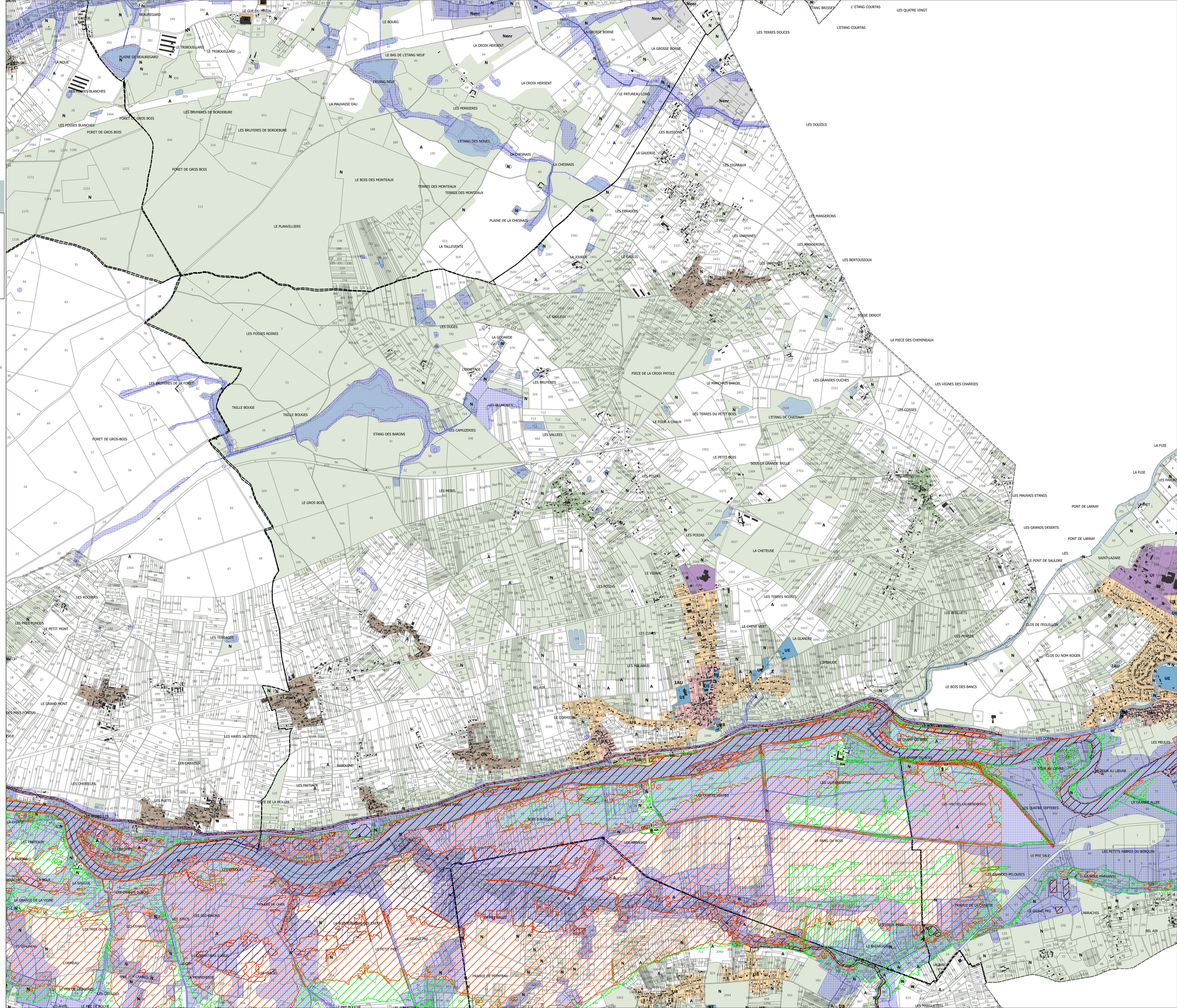
LE GUE DU MOULIN
LE BOURG
LA CROIX HERSENT
LA GROSSE BORNE
LE BAS DE L'ETANG NEUF
L'ETANG NEUF
LA MAUVAISE EAU
LES PERRIERES
L'ETANG DES NOUES
LE PATUREAU LONG
LES BUISSONS
LA GAUDRIE
LES VIGNEAUX
LES DOUZILS
LES TERRES DOUCES
L'ETANG COURTAS
LES QUATRE VINGT
LE BOIS DES MONTEAUX
TERRES DES MONTEAUX
PLAINE DE LA CHESNAIS
LA CHESNAIS
LE PLANVILLIERS
LA TALLEVENTE
LA JOURDE
LE GALLIS
LES MANGERONS
LES BERTOUSIOUX
LES VARENNES
LE PEU
LES EBRASERS
LE SAULEIX
LES OUGES
LA GODARDE
L'ERMITAGE
LES BRUYERES
LES BLUMONTS
PIECE DE LA CROIX PATOLE
LE MARCHAIS BARON
LES GRANDES OUCHES
LES VIGNES DES CHARRIES
LA PIECE DES CHEMINEAUX
LES COSSES
LES TERRES DU PETIT BOIS
LE FOUR A CHAUX
L'ETANG DE CHATENAY
LES VALLEES
LES CAMUZERIES
ETANG DES BARONS
LE PETIT BOIS
SOUS LA GRANDE TAILLE
LES POIZAS
LES MAUVAIS ETANGS
LES GRANDS DESERTS
LA CHETEUSE
LE VIGNAL
LE PONT DE SAULDRE
LES TERRES NOIRES
LES BERLIETS
LE CHENE VERT
LA GLANDRE
LES PENTES
CLOS DE FEGUILLON
CLOS DU NOM ROGER
LE BOIS DES BANCS
LES MALABRES
BEL AIR
LE CORMIER
LE GRAND MONT
LES HAYES JALETTES
LES CARELOUX
BABOUINE
LES CHEREELLES
LES FAITIAUX
LES RUETS
LA SOLLE
LES HAUTES LOUBINOIRES
LES QUATRE SEPTIERES
LE RANG DU BOIS
LES PETITS ABRIS DU BORQUIN
LE PRE SALE
LES GRANDES PELOUSES
LA NOUE MARIANNE
PRAIRIE DE LA CHAUME
LE GRAND PRE
LARRACHIS
BEL AIR
LES MARGUERITES
LA FUIE
PONT DE LARRAY
SAINT-LAZARE
LA NOUE
LE TRIBOUILLARD
PLAINE DE BEAUREGARD
LES BRUYERES DE BORDEBURE
FORET DE GROS BOIS
LES POSSES BLANCHES
LES BRUYERES DE LA FORET
TAILLE BOUGE
TAILLE BOUGES
FORET DE GROS-BOIS
LE GROS BOIS
LES ROCHES
LE PETIT MONT
LES PRES PONDUS
LE GRAND MONT
LES FOSSES NOIRES
LES PRAIRIES
LE CHAPIN
LE GRANDE DE LA VIGNE
LES PRES DU PUIT
LES CHAMPS
LE PRE DE BORDEBURE
LES CHEVALIERS
LE PRE DE ROCHE
LES JAVIS
LE PRE ROUGE
LE PRE DU GRAND PRE
LE PRE DU PONTEAU
PRAIRIE DE PONTEAU
LE GRAND PRE
LE PETIT PRE
LE MARTINIERE
LES MARCHES
LE RANG DU BOIS
LES PRES DE LA MOLLIERE
LE CHEMIN DE LA MOLLIERE
LES PRES DE LA MOLLIERE
LES PRES DE LA MOLLIERE
LES PRES